

Par exemple, l'usage implanté de longue date au Canada qui consiste à percevoir à titre provisoire les impôts et taxes avant que le Parlement n'ait adopté la législation pertinente devrait être réexaminé. Il est temps d'améliorer le processus par lequel le Parlement traduit les propositions budgétaires en lois fiscales, et de faire davantage participer le public à l'élaboration des propositions budgétaires. La consultation ouvrira la voie à des améliorations importantes dans ce domaine vital. J'espère être en mesure de régler ces questions dans mon budget du printemps.

D'après la Loi, le taux des primes d'assurance-chômage et le maximum des gains assurables doivent être rajustés chaque année. Le maximum des gains assurables sera porté de \$425 à \$460 par semaine, conformément à la formule établie dans la Loi. La situation actuelle du compte exige également un relèvement des taux de primes. Je m'inquiète toutefois des effets qu'une hausse importante peut avoir sur l'emploi et l'activité économique. En conséquence, j'annonce que le taux des primes pour 1985 sera maintenu le plus près possible du taux minimum requis par la Loi. Le taux augmentera de 2 p. 100 pour passer à \$2.35 par tranche de \$100 de gains assurables pour les employés et à \$3.29 pour les employeurs.

Pour rendre le programme plus efficace et moins coûteux, nous apporterons un certain nombre de changements administratifs à la détermination de l'admissibilité aux prestations. Ces changements font partie des réductions de dépenses que j'ai mentionnées précédemment.

Si l'on veut que ce programme réponde aux besoins d'adaptation des individus à un marché du travail en évolution rapide, à un coût raisonnable pour les travailleurs, les employeurs et l'État, il faudra probablement modifier la législation. Aussi le gouvernement a-t-il ordonné que le programme d'assurance-chômage fasse d'urgence l'objet d'un réexamen. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) publiera sous peu un document d'étude auquel fera suite un examen approfondi au niveau du Parlement.

L'état de nos finances ne supportera pas le coût d'un grand nombre d'initiatives nouvelles. Il serait irresponsable de mettre en œuvre plusieurs des propositions que nous aimerions appliquer avant d'avoir réalisé de nouveaux progrès dans la remise en ordre des priorités et le raffermissement de notre assise économique. Il est cependant possible de commencer à accroître l'aide fournie aux Canadiens qui en ont besoin et à augmenter les ressources consacrées à la création de possibilités d'emploi et de formation. Le gouvernement étendra le programme d'allocation au conjoint à tous les veufs et veuves âgés de 60 à 64 ans.

● (1930)

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Quelque 85,000 Canadiens à faible revenu, en majorité des femmes, bénéficieront de cette proposition à compter de l'automne de 1985. Il en coûtera environ \$200 millions au gouvernement en 1985-1986. Mon collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) donnera plus de détails à ce sujet.

J'annonce également des mesures qui amélioreront les pensions des anciens combattants afin que notre société qui leur doit tant leur assure un traitement plus équitable et plus généreux.

Déclaration économique

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ces mesures coûteront \$22 millions en 1985-1986. Mon collègue, le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees), fournira plus de détails à ce sujet.

L'expansion de l'emploi et la création de possibilités nouvelles sont au cœur de notre programme de renouveau économique national. Nous sommes résolus à fournir des emplois durables à tous les Canadiens qui veulent travailler. Aussi le gouvernement engagera-t-il \$1 milliard de plus en 1985-1986 principalement pour aider les Canadiens à acquérir des compétences et à trouver des emplois dans le secteur privé ou le secteur public.

[Français]

Notre but n'est pas d'accroître le nombre de programmes d'emploi temporaire comme nous en avons trop connu, mais d'offrir à ceux qui n'ont pas de travail une possibilité bien réelle d'apporter une contribution utile à la société. Cela nécessite une nouvelle façon d'envisager les choses et des méthodes nouvelles qui permettront une prestation plus efficace que par le passé des programmes d'emploi et de formation.

[Traduction]

Le coût total des nouvelles initiatives de dépenses et de fiscalité que j'ai annoncées ce soir s'élèvera à \$1.5 milliard en 1985-1986. De plus, le gouvernement avait annoncé antérieurement une affectation de \$200 millions au programme Canada au travail, pour la création directe d'emplois en 1985-1986. Les mesures de compression des dépenses et d'autofinancement dont j'ai fait état plus tôt feront plus que compenser le coût de ces initiatives. En fait, le déficit dont nous avons hérité pour 1985-1986 sera ramené de \$37.1 milliards à \$34.9 milliards et les besoins financiers qui nous ont été laissés seront diminués de manière encore plus marquée, de \$32 à \$29.2 milliards. Nous ne pouvons nous satisfaire de ce déficit; j'envisage donc de proposer d'autres mesures dans mon budget, après des consultations sur les propositions exposées dans le Programme.

[Français]

Les mesures que j'ai présentées indiquent la direction que nous devons prendre. Nous avons commencé à réduire le déficit. Nous l'avons fait tout en accroissant les ressources consacrées à notre priorité la plus importante, la création d'emplois, et tout en intensifiant notre aide aux Canadiens qui ont besoin d'assistance et qui la méritent.

[Traduction]

Je dépose les documents auxquels j'ai fait allusion antérieurement ainsi que des Avis de motions des voies et moyens reflétant les changements fiscaux et tarifaires que je viens de décrire et une mesure sur l'interprétation des conventions fiscales conclues par le Canada.

Les habitants de ce grand pays qui est le nôtre possèdent la force, l'énergie, la vitalité et la faculté d'adaptation. Notre imagination et notre esprit d'entreprise sont sans limite, et rien au monde ne s'oppose à ce que nous travaillions ensemble à l'édification de cet avenir que nous voulons pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Notre gouvernement est résolu à montrer la voie dans un processus national de renouveau économique. Le programme que nous proposons ce soir pose les jalons d'une entreprise stimulante et riche de promesses. C'est un nouveau départ